



Communiqué

Demander des prestations pour enfants en ligne, c'est sûr et pratique

Ottawa (Ontario), le 13 février 2008... L'Agence du revenu du Canada (ARC) a annoncé aujourd'hui que, depuis son lancement en juillet 2007, 11 851 Canadiens ont utilisé le service en ligne Demander des prestations pour enfants. Ce nombre représente 3,8 % de toutes les nouvelles demandes de prestations pour enfants. Le service Demander des prestations pour enfants est accessible par l'entremise de Mon dossier dans le site Web de l'ARC sept jours sur sept.

« Notre gouvernement poursuit toujours son objectif de bâtir un Canada meilleur en apportant son soutien aux Canadiens et à leur famille », a déclaré le ministre de l'ARC, Gordon O'Connor. « Nous avons non seulement offert un allègement fiscal aux familles en établissant des prestations et des crédits pour enfants, mais nous avons aussi rendu le processus de demande plus sûr et plus pratique que jamais. »

Ce nouvel ajout à la gamme de services électroniques offerts dans Mon dossier permet aux Canadiens d'effectuer toutes les démarches qui suivent en une seule fois : demander la Prestation fiscale canadienne pour enfants et les programmes provinciaux et territoriaux connexes; inscrire leurs enfants au crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée et aux programmes provinciaux connexes; demander la Prestation universelle pour la garde d'enfants directement dans un site Web sécurisé.

Mon dossier permet aussi aux particuliers de demander des modifications à leur déclaration de revenus, de demander le dépôt direct, d'établir des prélèvements automatiques, d'autoriser un représentant à accéder à leur compte, et plus encore. Pour obtenir la liste complète des services de Mon dossier, consultez www.arc.gc.ca/mondossier. Un epass du gouvernement du Canada est nécessaire pour accéder à Mon dossier. Les particuliers peuvent s'enregistrer pour obtenir un epass à partir de la page d'accueil de Mon dossier.

En tant que chef de file dans la prestation de services électroniques, l'ARC s'est engagée à viser l'excellence en matière de service à la clientèle. L'Agence continue d'ajouter de nouveaux services en ligne qui procurent aux Canadiens un accès rapide, facile, pratique et sécuritaire à leurs propres comptes d'impôt et de prestations.

Pour en savoir plus sur les services aux particuliers, y compris le nouveau service en ligne Demander des prestations pour enfants visitez le site Web de l'ARC à www.arc.gc.ca/particuliers.

Saviez-vous que le site Web de l'Agence du revenu du Canada offre maintenant des fils de RSS pour les communiqués de presse et certains autres flux de contenu? Veuillez visiter le site www.arc.gc.ca/filsrss pour de plus amples renseignements.

- 30 -

Renseignements aux médias :

Béatrice Fénelon
Relations avec les médias
613-941-6269

Frances Ryan
Cabinet du ministre du Revenu national
613-995-2960